

ESA(D)

Équipe Spécialisée Alzheimer à Domicile

Référencée par **DAC Somme** — Département de la Somme, 80

📅 Édition : 12 janvier 2026 ✎ Mise à jour : 17 mai 2026 ⌚ Version 4

Informations générales

Type de dispositif : Gériatrie / Personnes âgées

Parcours concernés

Gériatrie et maladies neurodégénératives



Mission

Contexte missions

Les ESA(D) interviennent auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée au stade léger à modéré (MMS >15), pour maintenir leur autonomie et retarder la perte de capacités.

Liste des missions

- Offrir une prise en charge à domicile avec un maximum de 15 séances par an sur 3 mois entièrement remboursées.
- Réaliser des séances de stimulation cognitive adaptées au patient.
- Proposer des actions de réhabilitation des activités de la vie quotidienne.
- Effectuer une évaluation et adaptation du logement.
- Conseiller les aidants sur la gestion des troubles du comportement.
- Soutenir les aidants dans leur rôle et leur apporter un accompagnement.
- Travailler en lien avec le médecin traitant et les professionnels de santé.
- Apporter un suivi personnalisé et coordonné par une équipe pluridisciplinaire.
- Aider à la gestion des crises et troubles comportementaux.
- Favoriser le maintien à domicile prolongé des patients.

En synthèse

Ce dispositif vise à maintenir l'autonomie des personnes atteintes d'Alzheimer léger à modéré, en intervenant directement à domicile avec une équipe spécialisée et pluridisciplinaire. Il assure un accompagnement adapté du patient et des aidants, avec un suivi personnalisé et un soutien dans la gestion des troubles.

Contraintes

Les interventions sont limitées à 15 séances par an et par patient sur une période de 3 mois. Accès possible uniquement sur prescription médicale. Ce dispositif concerne principalement les patients en stade léger à modéré (MMS>15). Une saturation locale peut survenir sur certains territoire et entraîner un délai d'accompagnement pouvant aller de quelques semaines à quelques mois.



Conditions d'accès

Accord du médecin généraliste :

Prescription médicale obligatoire par un médecin traitant ou spécialiste.

Examen préalable :

Évaluation préalable réalisée par l'équipe d'intervention à domicile.

Lieu de vie :

Résidence à domicile obligatoire, seul ou en famille, non en établissement.

Niveau d'autonomie :

Le dispositif cible principalement les patients au stade léger à modéré de la pathologie MMS >15, avec une autonomie fonctionnelle préservée

Pathologie reconnue :

Diagnostic médical validé de la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée requis.

Prescription médicale :

Présence obligatoire d'une prescription médicale pour l'accès au dispositif.



Besoins couverts

Accompagnement social et administratif

- Accompagnement administratif / social
- Aide à l'aménagement du logement

Accueil, orientation, évaluation, suivi

- Information / Orientation vers aides / soins

Aide aux aidants

- Soutien aux aidants

Consultations et soins

- Ergothérapie
- Évaluation infirmière
- Stimulation cognitive

Formation, sensibilisation, prévention

- Prévention vulnérabilité
- Sensibilisation des professionnels

Vie quotidienne au domicile

- Accompagnement à la vie sociale
- Aide à la mise en place d'aides humaines
- Aide au maintien de lien social

Modalités

Modalités d'intervention

À domicile

Modalités de saisine

Saisine directe



Formulaires d'accès

- Prescription médicale obligatoire à faire compléter par le médecin traitant ou spécialiste.

<https://annuaire.appuisantesomme.fr/index.php?tg=fileman&id=6&gr=Y&path=Extranet%2FEspace+PRO%2FFlyers+Services+structures&idf=1573&file=Flyer+ESA.pdf&idx=viewFile>



Territoire d'intervention

Territoire : Infra-départemental

Délai moyen d'intervention : Quelques semaines



Financement

Reste à charge usager : Non



Annuaire liés

- https://annuaire.appuisantesomme.fr/index.php?tg=addon%2Fmaillage_directory%2Fmain&idx=user.displayTypeList
- <https://maboussoleaidants.fr/mes-solutions/equipe-specialisee-alzheimer-esa>
- <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/preserver-son-autonomie/a-qui-s-adresser/les-equipes-specialisees-alzheimer-esa>
- <https://www.sante.fr/recherche/trouver/ESa/Somme>

Informations à titre indicatif. Données mises à jour le **17 mai 2026**. Vérifiez auprès de l'organisme avant toute démarche. Conformément au RGPD, certaines coordonnées personnelles ne sont pas affichées publiquement.



 **À PROPOS**



Oriane Connect

Oriane Connect est la plateforme propulsée par **Alémiane** qui aide les **Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC)** à structurer et partager leur offre territoriale d'accompagnement social, médico-social et sanitaire.

Réservée aux professionnels du parcours de santé : coordinateurs, contributeurs et partenaires institutionnels.



Alémiane

Alémiane conçoit des solutions numériques au service du parcours humain. Notre mission : faciliter l'accès aux dispositifs d'aide pour les personnes et leurs aidants, en équipant les DAC d'outils simples, performants et conformes au RGPD.

✉ contact@alemiane.fr

🌐 alemiane.fr



DAC Somme

Présentation

Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) de la Somme est porté par APPUI SANTE SOMME, une association départementale dédiée à la coordination des parcours de santé complexes. Le DAC intervient en appui des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux afin de faciliter l'accompagnement des personnes confrontées à des situations complexes, quel que soit leur âge, leur pathologie ou leur handicap.

Localisation

Le siège de l'association est situé à Amiens, avec des antennes territoriales à Abbeville et Montdidier afin d'assurer une couverture de l'ensemble du département de la Somme.

- Amiens : 354 boulevard de Beauvillé – 80000 Amiens
- Abbeville : 26-28 rue de l'Hôtel Dieu – 80100 Abbeville

Missions

Le DAC a pour mission de soutenir les professionnels confrontés à des parcours de santé complexes. Il assure l'évaluation des situations, l'orientation vers les ressources adaptées, la coordination des intervenants et l'accompagnement des parcours de soins. Le dispositif favorise le maintien à domicile, la continuité des prises en charge et la coopération entre les secteurs sanitaire, social et médico-social.

Public concerné

Plateforme Oriane Connect propulsée par Alémiane



Le DAC s'adresse principalement aux professionnels de santé, travailleurs sociaux et structures médico-sociales accompagnant des personnes en situation complexe : polyopathologies, perte d'autonomie, handicap, isolement social ou difficultés d'accès aux soins. Les bénéficiaires finaux sont les personnes accompagnées et leurs aidants sur l'ensemble du territoire de la Somme.

Équipe

L'équipe du DAC est pluridisciplinaire et réunit des professionnels issus des secteurs sanitaire, social et médico-social : infirmiers, travailleurs sociaux, coordinateurs de parcours, psychologues, médecins et personnels administratifs. Elle intervient en appui des acteurs de terrain sans se substituer à eux.

Contact

- Téléphone : 03 65 89 09 19
- Mail : contact-dac@appuisantesomme.fr
- Site internet : Appui Santé Somme



Plateforme [Oriane Connect](#) propulsée par [Alémiane](#).

Fiche référencée par **DAC Somme**.

Cette fiche est aussi disponible en ligne : <https://www.oriane-connect.fr/espace-documentaire/dac-somme/equipe-specialisee-alzheimer-a-domicile>

Scanner pour accéder à la fiche en ligne

Version 4 · 17 mai 2026